



Séparation sans être marié ni pacse

Par Laura36320

Bonjour suite au mauvais comportement insulte depuis plus de 10 ans de mon compagnon actuelle que j'ai quitter il y a plus d'un mois et demi mais nous vivons toujours sous le même toit car nous sommes propriétaires, nous avons deux enfants ensemble. Je voulais savoir si je retrouve quelqu'un suis je en tort ou pas, sachant que nous ne sommes pas marié ni rien??

Par yapasdequoi

Bonjour,
Non : en union libre vous n'avez aucune obligation l'un envers l'autre.
Par contre vous avez tous les 2 des obligations envers vos enfants.

Par morobar

Bjr,
En continuant à vivre sous le même toit, conflit futur assuré.